

2008/972 - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) DESTINEES A LA REALISATION D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES ORGANISEES EN 2009 PAR LE CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION (CHRD) (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation présentera en 2009 deux expositions importantes :

Tchéchénie sur(exposée) sous(exposée)

Parce qu'il est à la croisée des enjeux et des missions de l'établissement, le travail de Maryvonne Arnaud sur les camps de réfugiés tchéchéniens s'inscrit naturellement dans la programmation générale du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation. Il offre l'opportunité unique de délivrer enfin au public une information sensible et implacable sur les conditions de vie des réfugiés et de rappeler à la mémoire de tous l'histoire des conflits récents en Europe.

Le travail du temps, la question des traces seront au cœur de l'exposition, qui se tiendra au sous-sol du bâtiment dans la grande salle d'exposition temporaire. L'installation initiale de Maryvonne Arnaud, présentée en 2006 à la maison des Droits de l'Homme de Grenoble, sera le point de départ d'une nouvelle scénographie, dévoilant les images et les témoignages qu'elle aura recueillis en 2008 à Grozny et en Ingouchie, mais également en Pologne et à Istanbul. Le regard croisé de deux écrivains, tchéchéne et russe, ainsi qu'un environnement sonore complèteront l'ensemble qui sera précédé d'un « sas pédagogique », présentant la situation géopolitique de la Tchétchénie.

Inaugurée en avril, l'exposition durera 5 mois et fera l'objet d'une programmation culturelle spécifique (visites, conférences, ateliers) en collaboration avec le Comité Tchétchénie de Lyon.

Le budget prévisionnel de l'exposition est de 102 300 euros TTC.

Rose Valland

A l'automne 2009, c'est à une figure emblématique de l'histoire de la restitution des œuvres d'art spoliées pendant la Seconde Guerre mondiale que le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation consacra sa deuxième grande exposition.

Rose Valland est un personnage atypique, volontaire et engagé, dont les actions ont fait l'objet d'un éclairage tout particulier au début des années soixante. « Le train » du réalisateur américain Frankenheimer s'appuie en effet sur son ouvrage, « Le Front de l'art », pour évoquer le sauvetage par la

Résistance d'un convoi rempli d'œuvres stockées par l'Occupant au musée du Jeu de Paume. Rose, qui travaille au musée et répertorie chacun des tableaux en partance, y apparaît sous les traits de Suzanne Flon allant chercher secours auprès de Burt Lancaster.

Depuis, la figure de Rose Valland semble être tombée dans l'oubli. Après Germaine Tillion, grand témoin et personnalité fondamentale du XX^e siècle, à laquelle le Centre d'Histoire avait rendu hommage en 2004, il s'agit donc de rappeler à tous la personnalité hors du commun de cette femme, son itinéraire, ses combats pendant l'Occupation et l'apport de son engagement en faveur de la restitution des œuvres d'art au lendemain du conflit.

Ainsi, l'exposition rendra également hommage à une figure régionale, native de Saint-Etienne de Saint-Geoirs et élève à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Lyon. Seront associés à ce projet, qui bénéficiera de prêts exceptionnels de l'Association pour la Mémoire de Rose Valland, le Musée dauphinois à Grenoble et le musée des Beaux-Arts de Lyon. Présenter des œuvres Musées Nationaux Récupération (MNR), éclairer la situation lyonnaise et l'évacuation des collections du musée des Beaux-Arts à la Bastie d'Urfé, constituent d'intéressants axes d'approche qui compléteront parfaitement le parcours et les actions de Rose Valland.

Il s'agit aussi de rendre l'exposition accessible aux plus jeunes. L'édition parallèle d'un ouvrage et un parcours spécifique leur seront proposés.

Le budget prévisionnel de l'exposition est de 97 000 euros TTC.

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation prévoit de solliciter la DRAC pour une participation au financement de ces expositions à hauteur de 27 000 € au total pour l'exercice 2009, 15 000 € au titre de l'exposition *Tchéchénie sur(exposée) sous(exposée)* et 12 000 € au titre de l'exposition *Rose Valland*. »

Où l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1- M. le Maire est autorisé à solliciter l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles sous forme de subventions de fonctionnement pour les deux expositions intitulées *Tchéchénie sur(exposée) sous(exposée)* et *Rose Valland*.

2- Les recettes perçues seront imputées sur le programme EXPOCH, Budget 01, Fonction 322, Nature 74718, Opérations TCHETCH pour *Tchéchénie sur(exposée) sous(exposée)* et VALLANCH pour *Rose Valland*.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN